



FRANCE  
**compétences**  
CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique

## Formation *certifiante* Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

Les Formateurs / Tuteurs  
Moteurs du pilotage de la  
performance

2 jours + certification

**92% de satisfaction**



# Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat



## POUR QUI ?

Collaborateurs évoluant dans une fonction métier, support ou management et souhaitant s'orienter vers une fonction de tuteur au sein de l'entreprise.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'employabilité : cette formation favorise l'accès à des activités de tutorat dans le cadre de parcours de formation certifiants et/ou de mise en œuvre d'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail).

## PREREQUIS

- ✓ Une durée d'expérience dans l'entreprise de 3/5 ans minimum,
- ✓ Niveau d'accès : bac + 2

## OBJECTIFS

**A la fin de ce stage vous serez capable de :**

- ✓ Identifier et définir les missions du tuteur
- ✓ Développer les compétences pédagogiques et relationnelles du tuteur
- ✓ Evaluer l'action de tutorat



## PROGRAMME

- **Identifier les missions du tuteur**
  - Le rôle et les fonctions du tuteur
  - Méthodologie d'organisation du tuteur
  - Les publics à accompagner
- **Le développement des compétences pédagogiques et relationnelles du tuteur**
  - Repérage des différentes situations de tutorat pour identifier les adaptations nécessaires de la part du tuteur,
  - Intégration harmonieusement de la fonction de tuteur dans son temps de travail afin de l'optimiser,
  - Construction de l'ingénierie pédagogique pour chaque situation de tutorat (les différentes étapes pour transférer un savoir-faire),
  - Choix des techniques de tutorat appropriées aux compétences transférées et aux préférences des tutorés,
  - Adoption d'une posture relationnelle efficace,
  - Implication des différents acteurs dans la réussite du parcours du tutoré,
- **L'évaluation de l'action de tutorat**
  - Mesure de la progression d'une action de tutorat,
  - Mesure des acquis des tutorés et évaluation de leur progression.

*Epreuves de certification*

# Animation d'une formation

## MODALITES & DELAIS D'ACCES

### Session INTER

La formation est accessible via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site [www.lvsn.fr](http://www.lvsn.fr)
- MonCompteFormation

3 sessions/an : démarrage février, juillet et décembre

Inscription possible dès à présent

### Session INTRA

Les inscriptions se font via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site [www.lvsn.fr](http://www.lvsn.fr)
- en nous contactant directement par téléphone et/ou mail

Le calendrier de l'action de formation est fixé avec votre entreprise en fonction de ses impératifs

## MODALITÉS PRATIQUES

2 possibilités déterminées pour chaque session :

- Présentiel ou
- Mise à distance du présentiel (classes virtuelles)
- Groupe : entre 5 et 8 personnes au maximum



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour réussir votre formation, nous avons la capacité d'adapter certaines prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

# Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

## CERTIFICATION

Cette formation aboutit à l'obtention d'un **Certificat Professionnel FFP «Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat»**. Cette certification professionnelle atteste que le stagiaire a acquis de nouvelles compétences au regard d'un référentiel CP FFP et dont la maîtrise est considérée comme nécessaire pour exercer efficacement tout ou partie d'une activité professionnelle.

La certification est délivrée à l'issue de 2 **épreuves** :

- Passation d'une évaluation de positionnement de fin de parcours administrée en via Internet
- Réalisation d'une mise en situation

**Taux de réussite aux épreuves de certification : pas de session certifiante en 2020**

**Taux d'abandon en cours de formation : 0%**

### POUR EN SAVOIR + SUR LE PROCESSUS DE CERTIFICATION

- Explication détaillée du processus de certification
- Présentation détaillée du programme
- Processus qualité des formations chez LVSN
- Présentation du Système CP FFP [www.cpffp.org](http://www.cpffp.org)

**Un numéro de téléphone pour un contact personnalisé :**

**+33 (0)2 31 91 61 05**

**Une adresse mail : [vsabouroux@lvsn.fr](mailto:vsabouroux@lvsn.fr)**

# Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

## PROFIL ANIMATEUR

Animateurs experts dans leur domaine qui développent une pédagogie fondée sur la psychologie positive

## LA PÉDAGOGIE MISE EN ŒUVRE

résolument positive, s'appuie sur les travaux de recherche de la psychologie positive qui met en avant les points forts de l'apprenant (ses connaissances par exemple) pour les renforcer et faciliter, dans un second temps, les travaux sur les points à améliorer. Ces progrès se font d'autant plus facilement que l'apprenant est dans un état d'esprit positif, constructif.

## LES + DE LA FORMATION

- + Une reconnaissance de compétences par une **Certification Professionnelle**
- + Une pédagogie active et déductive
- + Un accompagnement individualisé et personnalisé

# Organisation et mise en œuvre d'une action de tutorat

## PRIX session INTER

1 350 € / personne

### Ce prix comprend :

- la formation et sa documentation
- les pauses
- les épreuves de certification

## Pour un prix en INTRA

Contactez-nous, nous vous établissons un devis personnalisé

## Pour en savoir +

Un téléphone : +33 (0)2 31 91 61 05

Une adresse mail : [vsabouroux@lvsn.fr](mailto:vsabouroux@lvsn.fr) ou [lnadal@lvsn.fr](mailto:lnadal@lvsn.fr)

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/>



LVSN répond aux exigences du décret Qualité du 30 juin 2015, en étant :

- qualifié OPQF "Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation" (qualification reconnue par le CNEFOP (Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle))
- enregistré sur la plateforme nationale de référencement Datadock

LVSN a souscrit une déclaration préalable auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) qui nous a exonéré de la TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle. A titre de contrôle, nous déposons chaque année un bilan pédagogique et financier auprès de cet organisme pour validation de l'exonération.